

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 22

Pouvoirs : 07

Excusé : 00

Absent : 00

Qui ont pris part

à la délibération : 29

SEANCE DU 24 JUIN 2024

Date de convocation : 17 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette - M. VINCENT Romain - M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie - Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie - M. FONTANA Alain - M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – M. FRANCESCHINI Damien – M. DEZERAUD Philippe - M. LE PEN Jean-Ronan - M. CALMET Pierre – M. SAUVAT Sébastien - Mme ROCHE Mathilde.

Pouvoir : Mme DEFAUX Catherine donne pouvoir à Mme VIENOT Véronique - M. BLANC Romain donne pouvoir à M. VINCENT Gilles – M. QUENET Xavier donne pouvoir à Mme ESPOSITO Annie – Mme ASNARD Marjorie donne pouvoir à M. MARIN Michel – Mme SAUQUET Adeline donne pouvoir à M. TOULOUSE Christian – M. CLAVE Denis donne pouvoir à M. DEZERAUD Philippe – Mme MONTAGNY Nolwenn donne pouvoir à M. LE PEN Jean-Ronan

Excusé :

Absent :

Secrétaire de séance : M. FRANCESCHINI Damien

11. DENOMINATION DE LA MEDIATHEQUE ET DU FOYER DES JEUNES

Monsieur le maire explique que suite à la création du nouveau Foyer des jeunes et de la nouvelle Médiathèque, il conviendra de dénommer ces deux structures :

- La médiathèque « Françoise Montagne » ;
- Le foyer des jeunes « Alain Ballester ».

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;

DECIDE PAR 24 VOIX POUR, 1 VOIX CONTRE (M. DEZERAUD) ETANT PRECISE QUE M. CLAVE (Pouvoir), M. LE PEN (+Pouvoir Mme MONTAGNY) et M. CALMET SE SONT ABSTENUS

De bien vouloir voter une motion concernant la modification de l'arrêté ministériel.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT